

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 21 mai 2019 à 20 heures
publié le 22 mai 2019
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-neuf, le vingt-et-un du mois de mai, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 24

Date de la convocation : 10 mai 2019

Date d'envoi par courrier électronique : 15 mai 2019

ÉTAIENT PRESENTS (17) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (7) ET ÉTAIENT ABSENTS (3) : M^{me} Liliane LEMERCIER (pouvoir n° 1 à M. Marc VOIRIN), M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir n° 1 à M. Christian LALANDE), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir n° 3 à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir n° 2 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M^{me} Alexandra CERVELLIN (absente), M. Roger GUITOU (pouvoir n° 1 à M. Bernard BOYÉ), M^{me} Cécile PAGÈS (absente), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir n° 1 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

M. Alexandre BERGOUGNOUX est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un-e secrétaire de séance

M. Alexandre BERGOUGNOUX est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019 : adopté à l'unanimité.

C – Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2019 : adopté à l'unanimité.

D – Adoption d'un additif à l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 9 AVRIL 2018 :

Communication au conseil municipal

Sans objet.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine – Arrêt du projet – Validation du conseil municipal : adopté par 19 voix pour, 1 voix contre (M^{me} Nathalie DENIS), 4 abstentions (M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Philippe DELCLAU).

02 – Maire – Protection fonctionnelle – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

03 – Dispositif Bourgs-centres Occitanie – Contrat cadre 2019-2021 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

04 – Cantine scolaire et garderie d'école maternelle (matin et soir) – Tarifs 2019-2020 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

05 – Écoles – Frais de fonctionnement 2019-2020 – Participation des communes extérieures – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

06 – École de musique municipale – Révision des tarifs pour 2019-2020 – Avis du conseil municipal : adopté par 21 voix pour et 3 voix contre (M^{me} Sylvie THEULIER, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M. Alexandre BERGOUGNOUX).

07 – Pays Bourrian – Elaboration du SCoT – Charte de gouvernance – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

08 – Personnel municipal – Création de postes sans recrutement – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

ÉCOLES – SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

09 – Écoute-S'il-Pleut – Création d'un parc de loisirs – Bail commercial – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

10 – Cité scolaire Léo-Ferré – Aire de basket Louis-Delpech – Convention d'utilisation – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

11 – École municipale de musique – Don d'un violoncelle – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

12 – Office national des forêts – Suppression de postes – Motion de soutien du conseil municipal: adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

13 – Budget principal – Décision modificative n° 01 – Réajustements de crédit – Avis du conseil municipal : adopté par 23 voix pour et 4 abstentions (M. Bernard BOYÉ, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M^{me} Paola BÉNASTRE, M. Alexandre BERGOUGNOUX).

14 – Réseau d'alimentation en eau potable – Convention de servitude d'implantation d'une canalisation d'eau potable à La Croix de Pierre sur une parcelle privée – Autorisation au maire à signer : adopté à l'unanimité.

15 – AEP – Plan de lutte contre les fuites – Phase 2 – Convention avec le SYDED pour l'actualisation du plan de lutte contre les fuites – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

16 – AEP – Marché de travaux de réseaux à réaliser en coordination avec le réseau de chaleur – Autorisation du Maire à signer : adopté à l'unanimité des 23 votants (M. Jean LOUBIÈRES se retire des délibérations et du vote).

17 – Lou Vilaré – Lot n° 7 MESSENGUIRAL – Révision du prix de vente – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP